

BILAN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES MAÎTRES RESTAURATEURS DU LUNDI 30 NOVEMBRE 2015

À l'occasion de son Assemblée Générale annuelle, les Maîtres Restaurateurs membres de l'Association Française des Maîtres Restaurateurs étaient invités à se réunir le **lundi 30 novembre 2015 en Alsace, à Schiltigheim (67)**. Cette région particulièrement dynamique compte **211 restaurateurs de métier titrés Maîtres Restaurateurs dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin**, véritables ambassadeurs du fait-maison qui participent activement au patrimoine gastronomique.



Après l'étude des comptes de l'association et un bilan sur les actions menées en 2015, les membres présents parmi les désormais 3 260 Maîtres Restaurateurs titrés dans toute la France, ont pu échanger autour des projets pour 2016 : le développement de la formation, la facilitation des obtentions de prêts auprès des banques, l'importance de l'E-réputation ainsi que le développement du Titre à l'international. L'Assemblée s'est conclue par le renouvellement de la convention triennale qui scelle le réseau CCI aux Maîtres Restaurateurs.

Crédit : Jean-Louis Vandevivère

LA FORMATION, UN ENJEU POUR DEMAIN UN CATALOGUE DE FORMATIONS ADAPTÉES AUX MAÎTRES RESTAURATEURS

Enjeu majeur pour les métiers de la restauration, les Maîtres Restaurateurs ont été sensibilisés sur l'intégration de la formation au sein de leurs établissements : pour cela, des partenariats permettront de développer les dispositifs les mieux adaptés aux processus de formation.

LE TITRE MAÎTRE RESTAURATEUR, UNE SÉCURITÉ POUR LES BANQUIERS PRÉSENTATION DU PARTENARIAT AVEC LES BANQUES POPULAIRES ET LES SOCAMA

Pour que le Titre soit un facilitateur dans l'attribution des crédits, un solide partenariat a été conclu avec le réseau bancaire Banque Populaire et les SOCAMA, première Société de Caution Mutuelle de France, pour répondre à la problématique des besoins en financement des Maîtres Restaurateurs.

L'E-RÉPUTATION : LE NET, PASSAGE OBLIGÉ POUR LA PROMOTION PRÉSENTÉ PAR JACQUES EBER ET LA CCI DE STRASBOURG

Pour faire en sorte que les Maîtres Restaurateurs s'adaptent à cette nouvelle ère du net et bénéficient de toutes les clés pour y répondre, une présentation a été assurée par la CCI de Strasbourg. Parmi les nouveautés, la nouvelle application iPhone lancée début 2016 permettra aux consommateurs, où qu'ils soient, de trouver facilement et rapidement un restaurant titré Maître Restaurateur.

LE TITRE À L'ÉTRANGER PRÉSENTATION PAR ALAIN FONTAINE DU CAHIER DES CHARGES DE LA MARQUE, IMPLICATION DE L'ÉTAT ET DES CHAMBRES DE COMMERCE

À l'étranger, les restaurateurs amoureux de la France et de sa culture souhaitant partager l'expérience de la Gastronomie Française, s'appelleront « World's French Restaurant » pour les « Restaurateurs de France ». Les objectifs premiers de ce développement se tournent vers l'Europe et le Japon. La marque a déjà été déposée dans 40 pays.

LES INTERVENTIONS OFFICIELLES

Francis ATTRAZIC, Président de l'AFMR
Anne SANDER, Députée au Parlement Européen, notre marraine
André MARCON, Président de CCI France

LES ENGAGEMENTS DES MAÎTRES RESTAURATEURS UNE GARANTIE POUR LES CONSOMMATEURS

L'Association Française des Maîtres Restaurateurs regroupe les établissements qui ont obtenu le titre Maître Restaurateur. Créé en 2007, il récompense le professionnalisme conjugué d'un chef et de son établissement. Parmi les multiples prix et labels se réclamant de qualité et d'authenticité, Maîtres Restaurateurs est le premier et le seul titre officiel de la restauration traditionnelle indépendante : il est reconnu et décerné par l'État après un audit et compte aujourd'hui plus de 3 200 titulaires restaurateurs de métier, partout en France. L'AFMR est présidée par Francis ATTRAZIC, véritable porte-parole du fait-maison qui milite pour la protection de la restauration traditionnelle. A ses yeux, être Maître Restaurateur est un acte de foi : un engagement pour la qualité, un respect du client et un amour de la gastronomie.